

LIGUE CHAUDIÈRE RIVE-SUD ETCHEMIN INC.



WWW.LCRSE.QC.CA



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

Contenu de la rencontre

- ø Présentation de la Ligue
- ø Agenda de la saison
- ø Cédules de la saison
- ø Tournois protégés et non protégés
- ø Statistiques
- ø Site WEB de la Ligue
- ø Arbitrage
- ø Règlements de la Ligue
- ø Discipline



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin

∅ Composé de :

- | Comité exécutif
- | Personnes ressources
- | Gouverneurs de Franchise
- | Observateurs de Franchise

∅ Toutes les décisions sont votées par les Gouverneurs

∅ Le Comité exécutif voit au bon fonctionnement de la Ligue et s'assure de faire respecter les règlements



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin

∅ Comité exécutif

- | Président
 - M.Mathieu Zizka
- | Vice-Président Exécutif
 - M.Gilles Dufour
- | Vice-Président Discipline et Statisticien
 - M.Jacques Daigles
- | Vice-Président et Registraire
 - M.Jocelyn Cliche
- | Vice-Président
 - M.Mario Desrochers
- | Secrétaire
 - Mme Marie Dion
- | Trésorier
 - M.Étienne Sabourin



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin

∅ Personnes ressources

- | Cédulaire
 - M.Marc Paré
- | Responsable site Internet
 - M.Nicolas Dion-Bouchard
- | Arbitre en chef
 - M.Jean Lemieux



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin

∅ Gouverneurs de franchise

- | Alliés
 - M.Michel Paré
- | Commandeurs
 - M.Stéphane Robitaille
- | Éclaireurs
 - Mme.Sonia Jean
- | Husky
 - M.Stéphane Olivier
- | Rapides
 - M.Jean-Pierre Marcoux
- | Seigneurs
 - M.Patrick Landry
- | Sénateurs
 - M.Richard Marcoux



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin

Ø Mot du Président

- | M.Mathieu Zizka



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin

Ø Hockey Masculin

- | Novice et Atome (A,B,C)
- | Pee wee, Bantam et Midget (A et B)

Ø Regroupe sept (7) Franchises

- | Les Rapides de Beauce-Nord
- | Les Sénateurs de Bellechasse
- | Les Éclaireurs de Chaudière-Etchemin
- | Les Husky de Chaudière-Ouest
- | Les Alliés de Montmagny-L'Islet
- | Les Seigneurs de Lotbinière
- | Les Commandeurs de Pointe-Levy



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

INSCRIPTION SAISON 2011-2012

- ∅ Tel que stipulé dans les règlements de Hockey Québec, chaque équipe doit, avant sa première partie de la saison, remettre à son gouverneur, son registraire et le registraire de la ligue, le formulaire d'enregistrement des membres d'une équipe **ENTIÈREMENT** complété.

- ∅ **LE NON-RESPECT DE CE RÉGLEMENT ENTRAÎNE AUTOMATIQUEMENT LA PERTE OU L'ANNULATION DES PARTIES.**

- ∅ Les listes officielles de chaque équipe devront être fournies par le gouverneur de la franchise, au registraire de la ligue au plus tard le vendredi 7 octobre 2011 pour les équipes des catégories Atome à Midget au plus tard le vendredi 4 novembre 2011 pour les équipes des catégories Novices.



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

INSCRIPTION SAISON 2011-2012

- ∅ Transmettre à votre gouverneur de franchise le formulaire entièrement rempli avant le 6 octobre
- ∅ Pour les novices, transmettre à votre gouverneur de franchise le formulaire entièrement rempli avant le 3 novembre

- ∅ Site Internet www.lcrse.qc.ca
 - | Section Documentation
 - | Document «Formulaire d'enregistrement des joueurs»
 - | Transmettre à votre Gouverneur
 - | Transmettre au Registraire de franchise



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

INSCRIPTION SAISON 2011-2012

JOUEURS AFFILIÉS

- ∅ Interdiction d'utiliser un joueur affilié si l'équipe est complète
- ∅ Pour cette saison, la LCRSE à la demande des Gouverneurs, n'appliquera pas le règlement du maximum de 2 matchs consécutifs pour l'utilisation d'un même joueur affilié.

Attention au nombre de match permis au niveau des joueurs affiliés

- ┆ De Pee wee à Midget ,et Féminin
 - Maximum 5 parties après le 10 janvier (excluant les tournois)
- ┆ Novice et Atome
 - Maximum de 5 parties dans toute la saison (excluant les tournois)



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

AFFILIATION GARDIEN DE BUT

∅ En supplément aux règlements de H.Q., la LCRSE donne la possibilité à toutes les équipes d'utiliser les services d'un gardien de but de même catégorie et de niveau inférieur ou de la catégorie inférieure, selon le tableau d'affiliation, même si le gardien n'a pas signé de contrat de joueur affilié pour l'équipe requérante. Pour l'application de ce règlement, les gardiens de but doivent provenir de la même franchise et d'une équipe de la ligue (simple lettre).

∅ Une exception à la règle, les équipes de Novice C peuvent utiliser un gardien de la même catégorie et du même niveau, car cette catégorie n'a pas de niveau inférieur.



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

SOUS-CLASSEMENT JOUEURS

∅ Conformément à l'article 5.8.5 des règlements administratifs de Hockey Québec il sera possible de sous-classer un joueur.

∅ Cependant la procédure suivante devra être préalablement suivie:

- 1- Le gouverneur devra adresser une demande écrite au Vice-Président Discipline;
- 2- On devra y indiquer la division de provenance du joueur ainsi que la division proposée;
- 3- Le joueur devra être évalué par le Comité de discipline, et ce, dans sa division d'origine;
- 4- Une recommandation du Comité de discipline, déterminant la division et la classe, sera soumise au vote des gouverneurs pour approbation;
- 5- Toute organisation qui contrevient à cette procédure sera passible de sanction, laquelle sera proposée par le Comité de discipline et approuvée par le bureau des gouverneurs.



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

INSCRIPTION SAISON 2011-2012

∅ Chaque équipe doit obligatoirement avoir en sa possession pour remettre au marqueur à chacun des matchs, un line-up dûment rempli, incluant toutes les personnes derrière le banc (max. 5)

Site Internet www.lcrse.qc.ca

- 1 Section Documentation
- 1 Document « Alignement d'une équipe »



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

AGENDA DE LA SAISON 2011-2012

∅ Début de saison, le 7 octobre 2011

- | Pee wee à Midget, le 7 octobre
- | Atome, le 14 octobre
- | Novice, le 4 novembre

∅ Fin de saison, le 11 mars 2012

∅ Séries éliminatoires

- | Du 15 au 25 mars 2012
- | Grandes finales, à STE-MARIE DE BEAUCE
 - les 31 mars et 01 avril 2012



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

CÉDULES DE LA SAISON 2011-2012

∅ Fabrication de la cédule en 3 parties

- | Du 7 octobre au 13 novembre 2011
- | Du 14 novembre au 31 décembre 2011
- | Du 3 janvier au 11 mars 2012

∅ Dépôt officiel des cédules

- | Le 3 octobre 2011
- | Le 13 novembre 2011
- | Le 21 décembre 2011
- | Séries éliminatoires
 - Le 13 mars 2012



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

NOMBRE DE PARTIES PAR CATÉGORIE

- ∅ Novice 16 parties
- ∅ Atome 20 parties
- ∅ Peewee 24 parties
- ∅ Bantam 24 parties
- ∅ Midget 24 parties
- ∅ Séries éliminatoires
 - | Tournois Or/Argent et Bronze (pour les catégories de plus de 15 équipes)
 - | Tirage au sort Qui contre Qui



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

TEMPS DE JEU SAISON 2011-2012

- ∅ Novice
 - | Temps de jeu 50 minutes maximum
 - | 2 périodes de 10 minutes chronométrées
- ∅ Atome, Peewee, Bantam, Midget
 - | Temps de jeu 1 heure et 20 minutes maximum
 - | 2 périodes de 15 minutes chronométrées
- ∅ 3^{ème} période
 - | Pour toutes les catégories, la durée de la 3^{ème} période est déterminée en fonction du temps disponible alloué pour la glace et selon le principe suivant :
 - | L'arbitre du match, après avoir vérifié le temps alloué pour la partie, détermine la durée de la 3^{ème} période de la façon suivante :
 - $(\text{Temps disponible} / 2) + 5 \text{ minutes} = \text{durée de la 3^{ème} période}$
 - | Ce temps doit être indiqué sur la feuille de pointage.



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

TEMPS DE JEU SAISON 2011-2012

EX : Il est 13h50 et l'heure de glace se termine à 14h20, donc il reste trente (30) minutes disponibles.

(30 minutes divisées par 2) =15 minutes

(15 minutes + 5 minutes) =20 minutes

La 3ième période sera de 20 minutes chronométrées.

EX: Il est 14h00 et l'heure de glace se termine à 14h20, donc il reste vingt (20) minutes disponibles.

(20 minutes divisés par 2) = 10 minutes

(10 minutes + 5 minutes) = 15 minutes

La 3ième période sera de 15 minutes chronométrées.

∅ Poignées de main obligatoires, mais incluses dans le temps de jeu



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

TEMPS DE JEU SAISON 2011-2012

∅ Dans les catégories Novice, Atome, Pee wee, Bantam, advenant un écart de 7 buts après 2 périodes ou au cours de la troisième période, la partie se poursuit en temps non-chronométré et si l'écart est de 10 buts après la deuxième période ou au cours de la troisième période, la partie prend fin automatiquement.

∅ Dans la catégorie Midget, advenant un écart de 5 buts après 2 périodes ou au cours de la troisième période, la partie se poursuit en temps non-chronométré et si l'écart est de 7 buts après la deuxième période ou au cours de la troisième période, la partie prend fin automatiquement.

∅ Une partie prend fin quand le temps chronométré est écoulé ou que la plage de temps allouée pour la partie est terminée (ex : la partie est cédulée de 13h00 à 14h20, donc la partie se terminera à 14h20). Si une partie commence avec plus de 10 minutes de retard, et qu'il y a une possibilité de reprendre le temps perdu (ex : après 14h20) et avec une entente écrite avant le début de la partie sur la feuille de match, entre les deux entraîneurs-chef, l'arbitre en chef et le responsable de l'aréna, la partie pourra se poursuivre après l'heure officielle de la fin du match, tout en respectant le délai maximum pour une partie. (Ex : la partie débutée à 13h15 pourra se terminer au plus tard à 14h35).



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

REPRISE DE PARTIE

- ∅ Sur l'accord du Gouverneur, du président et du cédulaire de la Ligue
- ∅ Autorisée pour cause majeure seulement (bris d'équipement, tempête, erreur de cédule)
- ∅ Aucune négociation entre entraîneurs n'est permise pour déplacer une partie (amende et suspension)
- ∅ Cédulée en tenant compte des dates de tournois
- ∅ Cédulée dans les 10 jours après la date d'annulation
- ∅ Aucune partie ne sera remise pour un tournoi non-protégé



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

TOURNOIS SAISON 2011-2012

- ∅ Vous pouvez participer à autant de tournois que vous permettent vos permis de tournoi de la Fédération (3 tournois)
- ∅ Les permis de tournoi vous seront remis par votre registraire ou votre gouverneur
- ∅ Aucun déplacement d'une partie régulière de Ligue n'est autorisé pour un tournoi
- ∅ Vous pouvez en tout temps annuler une partie régulière pour participer à un tournoi



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

TOURNOIS SAISON 2011-2012

- ∅ Tournois protégés
 - ┆ 1 fin de semaine protégée avant le 31 décembre
 - ┆ 2 fins de semaines protégées entre le 3 janvier et le 11 mars
 - ┆ Les fins de semaine ne sont pas cumulatives
 - ┆ Attention aux tournois sur 2 semaines, choisissez la bonne
- ∅ Remise des dates de tournois
 - ┆ Avant le 21 octobre pour le tournoi avant le 31 décembre
 - ┆ Avant le 11 novembre pour les tournois après le 1 janvier
 - ┆ Avant le 11 novembre pour les tournois pour les novices
- ∅ Tournois non protégés
 - ┆ Vous devez spécifier tous les tournois auxquels vous participez
- ∅ Les tournois protégés et non protégés seront diffusés sur le site Internet de la Ligue à la section Cédulaire / Tournois



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

TOURNOIS SAISON 2011-2012

Site Internet www.lcrse.qc.ca

- ┆ Section Documentation
- ┆ Document « [Identification des tournois](#) »

∅ Formulaire de réservation de tournoi

- ┆ Transmettre à votre Gouverneur
- ┆ Transmettre au Cédulaire de Ligue
 - M.Marc Paré
 - famillepare-4@sympatico.ca



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

TOURNOIS SAISON 2011-2012

IDENTIFICATION DES TOURNOIS PAR ÉQUIPE

ÉQUIPE		CAT/CLASSE:	
Vous devez retourner ce formulaire par E-Mail aux personnes suivantes :			
Votre gouverneur de franchise			
Cédaire de la Ligue		Marc Paré	famillepare-4@sympatico.ca
TOURNOI#	DATE DU TOURNOI	NOM DU TOURNOI:	
	DU _____ AU _____		
	FIN DE SEMAINE À PROTÉGER	LIEU DU TOURNOI:	
	DU _____ AU _____		

TOURNOI#	DATE DU TOURNOI	NOM DU TOURNOI:	
	DU _____ AU _____		
	Fin de semaine à protéger	LIEU DU TOURNOI:	
	DU _____ AU _____		

TOURNOI#	DATE DU TOURNOI	NOM DU TOURNOI:	
	DU _____ AU _____		
	Fin de semaine à protéger	LIEU DU TOURNOI:	
	DU _____ AU _____		

TOURNOI#	DATE DU TOURNOI	NOM DU TOURNOI:	
	DU _____ AU _____		
	Fin de semaine à protéger	LIEU DU TOURNOI:	
	DU _____ AU _____		
Nom Référence:		Fonction:	No. Téléphone:
Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin			
Saison 2011-2012			



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

ANNULATION DE PARTIE

- ∅ Toute annulation de partie doit être autorisée par le Gouverneur de votre franchise et par le Président de la Ligue
- ∅ Annulation d'une partie
 - ┆ Avis d'au moins sept jours à l'avance
 - Partie perdue automatiquement
 - Point de comportement conservé
 - Aucune amende
 - ┆ Avis d'au moins 72 heures à l'avance
 - Partie perdue automatiquement
 - Point de comportement perdu
 - Amende de \$50.00 pour la première offense, de \$100.00 pour les suivantes
 - ┆ Avis de moins de 72 heures à l'avance
 - Partie perdue automatiquement
 - Point de comportement perdu
 - Amende minimum de \$100.00 et Comité de discipline



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

ANNULATION DE PARTIE

- ∅ Lors de tempête ou de mauvais temps, vous devez contacter votre Gouverneur ou le site Internet de la LCRSE pour connaître les décisions de la Ligue
- ∅ Vos Gouverneurs seront en contact avec le cédulaire de la ligue pour prendre les bonnes décisions.



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

FRANC JEU SAISON 2011-2012

La grille officielle de Franc-Jeu
SAISON 2011-2012



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

STATISTIQUES ET SITE INTERNET

- ∅ Besoins urgents pour le statisticien Jacques Daigles et le responsable du site Internet Nicolas Dion Bouchard
 - | Coordonnées des entraîneurs chef et des gérants(es)
 - Nom
 - Téléphone
 - E-Mail
 - Nom de l'équipe
 - Couleurs des chandails de l'équipe
 - | Liste des joueurs par équipe
 - No. Chandail
 - Nom au complet
 - Joueurs affiliés
 - | Fournir rapidement tout changement de joueurs par équipe (no. chandail et nom)



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

STATISTIQUES ET SITE INTERNET

- ∅ Rôles de l'entraîneur et du gérant
 - | Préparer l'alignement du match, tel que décrit à la page suivante
 - | Éviter d'utiliser le même no. de chandail pour plus d'un joueur
 - | Lors de la signature de la feuille de match, vérifier que le nom de l'équipe est inscrit au complet, vérifier que le marqueur a bien transcrit les no. et les noms des joueurs sur la feuille de match
 - | Pendant la partie aviser l'arbitre et le marqueur des changements de gardiens



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

STATISTIQUES ET SITE INTERNET

∅ Rôles de l'entraîneur et du gérant

- | S'assurer que les joueurs apportent toujours leurs deux chandails
- | Respecter les officiels, arbitres et marqueurs
- | Ne pas oublier que ce sont souvent des jeunes
- | Participer avec l'organisation à l'équilibrage des équipes de même niveau
 - Des sanctions sévères peuvent s'appliquer aux équipes non équilibrées
 - Les sanctions sont déterminées par le Comité de discipline



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

FEUILLES DE MATCH

- ∅ Assurez-vous de ramasser la feuille rose après chaque partie
- ∅ Vérifiez immédiatement les statistiques inscrites sur la feuille
- ∅ Demandez les corrections au marqueur, s'il y a lieu, de préférence pendant le match
- ∅ Aucun changement ne peut être effectué sur les feuilles de match après la signature de l'arbitre
- ∅ Vérifiez bien vos codes de pénalité pour les suspensions
- ∅ Remettre à votre gouverneur les feuilles de match des parties hors-concours et des tournois



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

STATISTIQUES

∅ Compilation des statistiques des équipes

- | Résultats des matchs par boîte vocale
- | Classements par catégorie
- | Disponibles le dimanche en fin de soirée

∅ Compilation des statistiques individuelles

- | Pour la saison 2011-2012, les gouverneurs de la LCRSE ont décidé qu'il n'y aura pas de statistiques individuelles pour toutes les divisions Novice à Midget
- | Les statistiques individuelles seront diffusées sur le site à la fin de la saison
- | Les listes de joueurs par équipe seront disponibles sur le site tout au long de la saison comme par les années passées.



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

STATISTIQUES

∅ Classement par catégorie et niveau

| Procédure de calcul des classements

- Le classement est déterminé en fonction des critères suivants:
 - | 1. Le nombre total de point
 - | 2. L'équipe ayant remportée le plus de victoires
 - | 3. L'équipe ayant subit le moins de défaites
 - | 4. L'équipe ayant accumulée le plus de points Franc Jeu
 - | 5. Le meilleur différentiel entre les buts pour et les buts contre de tous les matchs
 - | 6. La fiche gagnante entre les équipes concernées (victoires-défaites)
- S'il y avait encore égalité, une partie décisive aura lieu.



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

Site Internet

- ∅ Actualisation au goût du moment du site de la LCRSE
- ∅ Tout le contenu de l'ancien site se retrouve également sur le nouveau site
- ∅ Même adresse Internet
 - | www.lcrse.qc.ca
- ∅ Nouveau responsable du site
 - | M.Nicolas Dion-Bouchard
- ∅ Présentation sommaire de la nouvelle image du site Internet de la LCRSE



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

ARBITRAGE

- ∅ Mot de l'arbitre en chef de la LCRSE
 - | M.Jean Lemieux
- ∅ Nouveauté règlements de jeu
- ∅ Emphase mise sur les règles de jeu
 - | Coup à la tête
 - | Contact physique
- ∅ Respect et collaboration avec les officiels



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

Discipline

Présentation du Vice-Président Discipline

┆ M.Jacques Daigles

- Ø Règlements de Ligue
- Ø Suspensions
- Ø Contrôle des punitions
- Ø Équilibrage des équipes
- Ø ...



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

RÈGLEMENTS/DISCIPLINE

Ø Les règlements de la LCRSE sont disponibles sur le site www.lcrse.qc.ca à la section Documentation

Ø Dans les catégories Novices :

- ┆ La Ligue demande aux équipes Novices qu'il y ait toujours une personne par équipe qui apporte ses patins pour arbitrer, si jamais les arbitres ne se présentent pas. Aucun match ne sera repris.



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

RÈGLEMENTS/DISCIPLINE

∅ Suspensions

- | Responsabilité de l'équipe de s'assurer du suivi des suspensions
- | Tous les matchs de suspension, doivent être purgés dans la ou les parties régulières suivantes ou lors d'un tournoi
- | Même chose pour les infractions commises dans les parties hors-concours ou les tournois
- | Tout manquement à cette règle entraîne automatiquement la perte du match par défaut pour l'équipe ainsi que le point Franc Jeu. Le joueur ou entraîneur voit sa suspension doublée et dans le cas d'un joueur, l'entraîneur chef reçoit le même nombre de parties de suspension que son joueur. Vérifier bien vos codes de pénalité sur les feuilles de match
- | Attention aux infractions répétées
 - Un code « D » donne un match de suspension. À la troisième infraction et les suivantes vous ajoutez un match de plus
 - Un code « E » donne automatiquement 3 matchs de suspension et dans certains cas, oblige le joueur à parader devant le Comité de discipline de la Ligue



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

RÈGLEMENTS/DISCIPLINE

∅ Contrôle des punitions

- ∅ **Un barème pour le nombre de minutes de punitions est appliqué, afin de permettre l'application de mesures de discipline devant freiner les ardeurs négatives de certains joueurs, dans les catégories Peewee, Bantam et Midget. Des barèmes minimum, intermédiaire et maximum en termes de minutes sont établis pour un joueur ou un individu oeuvrant dans une équipe pendant la saison régulière, les séries éliminatoires et les finales. Ces barèmes sont différents selon les divisions où ils s'appliquent. Le tableau des barèmes est le suivant :**



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

RÈGLEMENTS/DISCIPLINE

Ø Catégorie Midget

- | 35 minutes de punition : avertissement verbal via l'entraîneur du joueur
- | 55 minutes de punition : suspension 1 partie
- | 75 minutes de punition : suspension 2 parties
analyse dossier/rencontre avec
Comité de discipline
- | 90 minutes de punition : suspension complète/incluant
fin saison, tournois, séries.
analyse dossier/rencontre avec
Comité de discipline



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

RÈGLEMENTS/DISCIPLINE

Ø Catégorie Bantam

- | 30 minutes de punitions: avertissement verbal via l'entraîneur du joueur
- | 50 minutes de punitions : suspension 1 partie
- | 70 minutes de punitions : suspension 2 parties
analyse dossier/rencontre avec Comité
de discipline
- | 85 minutes de punitions : suspension complète/ incluant fin saison,
tournois, séries.
analyse dossier/rencontre avec Comité
de discipline



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

RÈGLEMENTS/DISCIPLINE

Ø Catégorie Pee wee

- | 25 minutes de punitions: avertissement verbal via l'entraîneur du joueur
- | 45 minutes de punitions : suspension 1 partie
- | 65 minutes de punitions : suspension 2 parties
analyse dossier/rencontre avec Comité de discipline
- | 80 minutes de punitions : suspension complète/ incluant fin saison, tournois, séries.
analyse dossier/rencontre avec Comité de discipline



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

ÉQUILIBRAGE DES ÉQUIPES

- Ø Pour toute franchise ayant plus d'une équipe dans une même catégorie
- Ø À la fin de la saison, le comité de discipline effectuera la vérification des statistiques afin de s'assurer que le règlement d'équilibre a été respecté par toutes les franchises ou organisations
- Ø À titre indicatif, les sanctions suivantes pourront être recommandées par le Comité de discipline :



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

ÉQUILIBRAGE DES ÉQUIPES

∅ Différence entre les BUTS POUR et les BUTS CONTRE de l'équipe la plus faible avec chacune des équipes les plus fortes, calculée sur une base individuelle (basé sur une saison de 24, 20 ET 16 parties)

NIVEAU	PEEWEE BANTAM MIDGET	ATOME		NOVICE
1	80	66		53
2	90	75		60
3	100	83		66
4	110	91		73



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

ÉQUILIBRAGE DES ÉQUIPES

∅ Les niveaux sont définis en tenant compte de la difficulté de balancer 2, 3 ou 4 équipes et +

- | NIVEAU #1 : Pour une franchise qui présente 2 équipes dans le même niveau
- | NIVEAU #2 : Pour une franchise qui présente 3 équipes dans le même niveau
- | NIVEAU #3: Pour une franchise qui présente 4 équipes et + dans le même niveau
 - si l'équipe termine la saison avec ce différentiel ou plus, elle ne participera pas aux championnats régionaux de fin de saison.
 - également, si l'équipe termine la saison en première position de sa division, l'équipe ne pourra recevoir le prix prévu par la Ligue pour une première position.
- | NIVEAU #4 : Sans tenir compte du nombre d'équipe dans le niveau, si une équipe termine la saison avec ce différentiel ou plus, elle ne pourra participer aux séries de fin de saison.



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

QUESTIONS ?

COMMENTAIRES



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif

Merci pour votre présence

Les membres de la Ligue Chaudière
Rive-Sud Etchemin, vous remercient
beaucoup de votre implication auprès
des jeunes

Bonne saison de hockey
Surtout Amusez-vous!



Ligue Chaudière Rive Sud Etchemin
Saison 2011-2012

Gilles Dufour
Vice-président Exécutif